
Adresse de la société populaire de Luc qui informe d'avoir ouvert un registre pour les offrandes de bois et invite la Convention à continuer ses glorieux travaux, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Luc qui informe d'avoir ouvert un registre pour les offrandes de bois et invite la Convention à continuer ses glorieux travaux, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 450;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28543_t1_0450_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[*Morienvall, 2 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

Les sociétaires de la Société populaire de la commune de Morienvall et Bonneuil, annoncent à la Convention nationale qu'ils viennent de déposer au district de Crépy la quantité de 128 chemises qu'ils destinent pour leurs frères d'armes qui sont à la défense de la patrie. Ils t'envoient en même temps par le porteur de la présente une médaille en argent que la citoyenne Robert, de la commune de Morienvall fait don à la patrie. S. et F. ».

J.L. THOMAS, CAPEL, Claude DESEUGNE.

36

Celle du Luc mande qu'elle a ouvert dans son sein un registre, où chaque individu possédant du bois propre à la construction, s'empresse de le venir déclarer, et offre à la patrie ses plus beaux arbres; déjà la quantité en est considérable, et deux députés de la société sont au Port-la-Montagne pour s'occuper des moyens de les faire enlever.

La société invite la Convention à poursuivre le cours de ses glorieux travaux (2).

[*Le Luc, 29 vent. II*] (3).

« Citoyens,

Encore un effort et la France est libre et heureuse à jamais; nos armées victorieuses sur tous les points de la République nous montrent bien ce que peut un grand peuple lorsqu'il combat pour une aussi belle et aussi juste cause que celle de la liberté. Des fiers insulaires après avoir provoqué la trahison de l'infâme Toulon, nous avoir détruit quelques vaisseaux, croient être encore longtemps les maîtres de la mer. Qu'ils apprennent, ces esclaves de Pitt, que la France peut tout et qu'une escadre formidable va sortir bientôt de tous les ports de la République.

La Société patriotique de Luc voulant contribuer à la destruction de ces ennemis, a ouvert un registre où chaque individu possédant du bois propre à la construction, s'empresse à venir faire don des plus beaux arbres de ses forêts. Déjà la quantité est considérable et deux députés au Port-la-Montagne (4) sont chargés de prendre des moyens pour les faire enlever. Bientôt les matériaux mis en œuvre par les bras vigoureux des républicains formeront des vaisseaux qui allant chercher nos ennemis sur toutes les mers, prouveront à l'Europe entière que le Français était né pour être libre. Aussi valeureux que les Romains, ils assujétiraient s'ils le voulaient tous les peuples qui les entourent, mais, plus justes que ces belliqueux conquérants, ils ne combattent que pour la liberté du peuple et le bonheur du genre humain.

(1) C 301, pl. 1080, p. 44.

(2) P.V., XXXVI, 189. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor.; M.U., XXXIX, 250; J. Univ., n° 1625. Départ. du Var.

(3) C 303, pl. 1107, p. 15.

(4) Toulon.

Poursuivez, dignes représentants, vos augustes travaux et comptez sur tous nos efforts pour vous seconder dans la tâche pénible que nous vous avons donnée à remplir ».

J. MAURE (*présid.*), BARRIÈRE, SARRET (*secrét.*).

P.S. : La Société a écrit à celles qui nous avoient d'imiter notre exemple.

37

Les administrateurs du département du Bas-Rhin témoignent leur surprise de ce qu'il n'a été fait aucune mention des envois d'argenterie qu'ils ont adressés à la trésorerie nationale, et qui se montent à plus de 8,000 marcs (1).

[*Strasbourg, 26 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'indignation en apprenant les trames que le crime venait d'ourdir contre la liberté. Vous avez déjoué ces complots infâmes, vous avez fait tomber sous le glaive de la loi la tête de ces ennemis du peuple, et notre reconnaissance et nos actions de grâces ont été dirigées avec un nouvel enthousiasme vers la Montagne d'où était parti le foudre vengeur de tant d'atrocités.

Ce sont ces sentiments que nous avons cherché à vous exprimer dans une adresse du 4 de ce mois. Nous nous félicitons de compter nos noms parmi ces nombreux témoignages d'admiration que les vrais patriotes vous envoient de toutes parts; nous avons eu la douleur de ne pas nous voir sur cette liste honorable.

Citoyens représentants, si notre département a le malheur de ne pas renfermer dans son sein, un très grand nombre d'excellents républicains, il en est cependant quelques-uns qui méritent d'être encouragés et de n'être pas vus d'un œil indifférent.

C'est en faveur de ces derniers, qu'une lutte continuelle a rendus plus énergiques, que nous demandons votre approbation.

Un des députés (3) que nous avons nommés et que nous croyions pur, vient de se souiller du crime de trahison; que sa tête tombe sur l'échafaud.

Nous faisons peu de phrases mais nous agissons, mais nous nous dévouons tout entiers au salut de la patrie. L'état des dépouilles du fanatisme que nous avons successivement envoyées à la Trésorerie nationale, et dont il n'a également été fait aucune mention, quoiqu'il se monte à plus de 3,000 marcs; celles encore très considérables dont nous allons incessamment vous faire l'envoi, vous feront connaître que nos efforts n'ont pas toujours été sans succès pour la prospérité publique, et votre Comité de salut public pourra vous convaincre plus particulièrement de notre zèle à bien remplir nos devoirs. »

SAGET, MONGEAT (*présid.*), CAREY, C. BARBIER, ULEICH, DAGUER.

(1) P.V., XXXVI, 190. Bⁱⁿ, 13 flor. et 14 flor. (2^e suppl¹); J. Sablier, n° 1286.

(2) C 301, pl. 1080, p. 31, 32, 33.

(3) Simon (Philibert).